

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VERDUN – 24 JANVIER 2005

Une séance spéciale du conseil d'arrondissement de Verdun est tenue le lundi 24 janvier 2005 à 10 h, à la salle 205, arrondissement de Verdun.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Georges Bossé, maire de l'arrondissement, madame la conseillère Ginette Marotte ainsi que messieurs les conseillers Laurent Dugas, Claude Trudel et John Gallagher.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Baril, directeur de l'arrondissement,
Monsieur Pierre Boutin, directeur, Travaux publics,
Monsieur Dany Tremblay, directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises,
Monsieur René Breton, directeur, Culture, sports, loisirs et développement social,
Madame Lucie Boulais, directrice, Services administratifs,
Madame Francine Morin, chargée de communications,
Madame Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions n'a pas lieu étant donné l'absence d'un auditoire.

CA05 210004

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Trudel
APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte
ET UNANIMEMENT
RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le lundi 24 janvier 2005.

GDD 1052200002

CA05 210005

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 349 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION À DIVERS BÂTIMENTS DE L'ARRONDISSEMENT.

Le conseiller John Gallagher donne avis que, lors d'une séance subséquente du conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 349 000 \$ pour des travaux de rénovation à divers bâtiments de l'arrondissement.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052186004

CA05 210006

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 2 256 000 \$ POUR DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE DIVERS PARCS, PISTES CYCLABLES, TERRAINS DE JEUX ET DES BERGES.

Le conseiller John Gallagher donne avis que, lors d'une séance subséquente du conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 2 256 000 \$ pour des travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et des berges.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052186005

CA05 210007

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 472 000 \$ POUR L'ACHAT D'UN CAMION À BENNE BASCULANTE, UNE SURFACEUSE À GLACE ET DIVERS ÉQUIPEMENTS.

Le conseiller John Gallagher donne avis que, lors d'une séance subséquente du conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 472 000 \$ pour l'achat d'un camion à benne basculante, une surfaceuse à glace et divers équipements.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052186006

CA05 210008

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 574 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉES DANS DIVERSES RUES DE L'ARRONDISSEMENT ET LA CONSTRUCTION DE TRAVERSES POUR PIÉTONS.

Le conseiller John Gallagher donne avis que, lors d'une séance subséquente du conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 574 000 \$ pour des travaux de réfection de chaussées dans diverses rues de l'arrondissement et la construction de traverses pour piétons.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052186007

CA05 210009

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT – SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON.

La conseillère Ginette Marotte donne avis que, lors d'une séance subséquente du conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement octroyant une subvention à la Société de développement commercial Wellington.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052196001

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Trudel
APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte
ET UNANIMEMENT
RÉSOLU QUE la séance soit levée à 10 h 15.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE